



Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP)

REGION DE KAOLACK

I- INTRODUCTION

La région de Kaolack couvre une superficie de 1 010 km² soit 14% du territoire national. Elle se situe entre 14°30' et 16°30' de longitude Ouest et 13°30' et 14°30' de latitude Nord. De ce fait, Kaolack est à cheval sur la zone sahélienne Sud et la zone soudanienne Nord.

Cette position lui procure des conditions climatiques relativement favorables à la diversité des écosystèmes naturels.

Localisée dans la zone éco-géographique du bassin arachidier est limitée :

- Au Nord par les régions de Fatick (département de Gossas) et de Louga (département de Linguère),
- A l'Est par la région de Tambacounda,
- Au Sud par la République de Gambie,
- A l'Ouest par la région de Fatick (départements de Foundiougne et Fatick).

A la suite des réformes administratives intervenues entre 1984 et 1996, la région est subdivisée en :

- 3 départements : Kaffrine, Kaolack et Nioro,
- 10 arrondissements qui sont ainsi répartis :
- Kaffrine : 4 arrondissements (Nganda, Birkilane, Malem Hoddar et Maka Yop),
- Kaolack : 3 arrondissements (Ndiédieng, Sibassor et Koumbal),
- Nioro : 3 arrondissements (Paoscoto, Médina Sabakh et Wack Ngouna).
- 6 communes : Kaolack, Kaffrine, Nioro, Koungheul, Gandiaye et Ndoffane,
- 41 communautés rurales : Kaffrine (21), Kaolack (9) et Nioro (11).

Estimée à 1 022 078 habitants de 1997, la population de la région représente 12% de la population nationale. Elle comporte une forte proportion de jeunes 20% sont âgés de moins de 20 alors que 4,6% de la population totale est âgée de plus de 60 ans.

La région de Kaolack a l'une des plus fortes concentrations humaines avec une densité moyenne de 50,7 habitants / km² contre 35 habitants/km² au niveau national.

La répartition spatiale de la population n'est pas uniforme ; le département de Kaolack a une densité de 121 habitants /km² ; le département de Nioro 82 habitants/km² et celui de Kaffrine 27,5 habitant/km².

Cependant, la taille des établissements humains ne fait pas de la région une grande zone urbaine. En effet, avec 2 589 établissements humains (villes, villages et hameaux), ceux qui ont moins de 750 habitants représentent 91% du total et les plus de 2 500 habitants constituent 9%.

Cours d'eau pérennes sont le Saloum et le Bao-Bolong, affluent de la Gambie. Malgré l'existence d'importantes nappes d'eaux souterraines, la qualité de l'eau est altérée, exception faite de la zone de Kaffrine, du fait des teneurs excessives en sel et en fluor. Dans certaines zones (départements de Kaolack et de Nioro essentiellement), le taux de salinité des nappes avoisine 1 g/l et le taux de fluor est supérieur à 2 mg/l.

La région est essentiellement agricole avec 75% de la population constitués d'agriculteurs. Les autres activités sont la pêche, l'artisanat, l'industrie, le transport et l'élevage.

Les superficies cultivées sont estimées à 760.904 ha, sur un potentiel cultivable très important. Ces sols sont relativement dégradés du fait d'une surexploitation. Les spéculations qui dominent dans la région sont l'arachide d'huilerie, l'arachide de bouche, le mil sorgho, le maïs, le niébé et le coton.

Le cheptel bovin de la région est estimée à 289.270 et les ovins caprins, 963.800. La région dispose de 2 ports, 3 unités industrielles et compte plus de 15.000 artisans.

Dans la perspective de relever le défi de réduction de la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, le Gouvernement s'est engagé dans le processus d'élaboration d'un "Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) à fin décembre 2001.

Sa méthodologie d'élaboration implique nécessairement la participation de tous les acteurs : des services étatiques, des collectivités locales et des représentants de la société civile selon une répartition qui respecte le genre ainsi que les différents échelons de développement ; ceci pour en assurer une appropriation par les acteurs intéressés.

Pour mettre en œuvre sa méthodologie, le Comité Technique a mis en place une implication effective des acteurs dans le processus du DSRP par une démarche reposant essentiellement sur la tenue d'ateliers de consultations publiques décentralisées à l'échelle régionale.

Après les ateliers sur la perception de la pauvreté à THIES, un atelier s'est tenu pour définir les objectifs, les stratégies et le plan d'actions au niveau régional. Cet atelier est aussi un test pour la démarche de cette phase.

L'objectif de cette phase est l'organisation de la consultation régionale sur les principes suivants :

- Une représentation diversifiée des divers niveaux d'intervention urbains et ruraux ;
- Une représentation équilibrée des acteurs (structures administratives, les structures d'appui, les groupes socioprofessionnels et les autres organisations de la société civile ;
- Une représentation équilibrée selon le genre (femme/homme, jeune/adulte) et les niveaux de responsabilités (leader/ non leader).

Sur la base de ces principes que la Consultation Régionale de Kaolack s'est tenue les 24 & 25 septembre 2001 et fait l'objet de ce présent rapport.

Elle a regroupé 60 participants venus d'horizons divers.

II)- ANALYSE DU CONTEXTE DE LA PAUVRETE AU NIVEAU REGIONAL

La mesure de la pauvreté n'est pas un problème facile car elle nécessite la résolution de deux questions fondamentales que sont l'identification des pauvres et la construction d'indicateurs de pauvreté sur la base des informations disponibles. Deux approches sont généralement utilisées : l'approche dite objective et celle dite subjective.

L'approche dite objective s'appuie sur une information quantitative avec un indicateur monétaire ou non monétaire. Le seuil est déduit des caractéristiques statistiques de la distribution de la variable retenue comme indicateur de niveau de vie (revenus, éducation, transport, logement, etc....).

Concernant l'approche subjective, elle est basée sur la perception des populations de leur condition d'existence. Il s'agit de se référer aux gens eux mêmes qui peuvent s'auto-désigner pauvres et non pauvres. Cette approche est nouvelle et elle a été réalisée dans la région de Kaolack par une enquête perception de la pauvreté régionale.

L'étude perception de la pauvreté a révélé que la pauvreté peut se mesurer par l'accès aux services sociaux de base, par la propriété économique mais également par la prise en charge d'une masse d'indicateurs socio culturels qui reflètent le vécu quotidien des acteurs.

La notion de pauvreté charrie une dose d'ambiguïté et la raison se trouve dans son extrême variabilité, dans sa relativité et dans la multiplication de ses formes

Ne pouvant pas être réduite à sa seule dimension économique, l'étude perception de la pauvreté a montré qu'elle a une dimension relationnelle, symbolique et culturelle. La pauvreté présente ainsi de multiples visages.

- La pauvreté économique détruit les capacités des individus et des groupes à subvenir à leurs besoins et à ceux des personnes qui leur sont reliées. Le temps est alors totalement occupé par le travail de survie et l'on est exclu de la production.
- La pauvreté relationnelle désintègre le tissu et d'innovation sociale. Les cultures deviennent simplement des objets d'étude et la culture dominante sociale et isole les individus. Le sentiment d'appartenir à une communauté proche de soi et sensible à son bien-être disparaît. Chacun se découvre orphelin social.
- La pauvreté culturelle dévalorise les savoirs et savoir-faire populaires, disqualifiant ainsi les capacités de recherche nie le développement culturel que pourraient créer des synergies interculturelles.
- La pauvreté symbolique disqualifie les capacités des personnes et des groupes à s'expliquer le monde et à se situer en intégrant l'ensemble des savoir.
- Le concept de pauvreté recouvre ici l'ensemble des privations qui affectent un être humain. Les facteurs clé mis en exergue concernent le revenu et l'accès aux services sociaux de base.

Période de 1960 à 1970 :

Il a été constaté des errements dans la politique de l'Etat en matière agricole ce qui a eu comme conséquences une dégradation du système agricole et l'endettement non maîtrisé du crédit agricole. Cependant, pendant cette période, les producteurs assuraient toujours leur propre semence. Il arrive deux événements importants au niveau de la région de Kaolack.

Il s'agit de la sécheresse de 1966 et du malaise paysan dû à la mauvaise valorisation de la production arachidière. En 1970, c'est la décadence du port de Kaolack qui a entraîné un licenciement massif. Ces licenciements ont posé des problèmes de reconversion d'activités.

Période de 1970 à 1980

La période démarrait avec une crise pétrolière (les nationalisations) au niveau international et au niveau national avec la non valorisation des productions agricoles et les blocages des initiatives locales sur la production du matériel agricole (confiée exclusivement à la SISMAR).

La défaillance de l'animation rurale a accentué l'analphabétisme. Il était constaté un mauvais ciblage des bénéficiaires des projets.

La sécheresse s'est accentuée à partir de 1973 et a entraîné la dégradation du couvert végétal et l'érosion des sols. La conséquence est la faiblesse de la production et de la productivité mais une perte d'une partie

du cheptel a été constatée à cause du manque de fourrage. C'est le début de l'exode rural et de l'urbanisation accélérée et sauvage sans mesures d'accompagnement.

Cette période se termine par la mise en œuvre du Plan de Redressement Economique et Financier (PREF) dont l'objectif principal est la politique de réduction du déficit budgétaire. L'application a pour effets la diminution progressive de la couverture sociale par l'Etat.

Période de 1980 à 1990

La liquidation de l'ONCAD est accompagnée de la fin du programme agricole (1981) et la suppression du paquet technologique. Cela s'est renforcée avec la Nouvelle Politique Agricole (NPA) à partir de 1984. La NPA a engendré un arrêt de l'encadrement,, un problème de santé animale et la non maîtrise de la filière arachide.

Au niveau des projets, il est constaté une centralisation dans certaines zones et une non préparation des cibles pour la fin des projets.

C'est le début des politiques de désengagement de l'Etat et des privatisations. Dans le cadre de la diminution de la masse, l'Etat a procédé à une réduction des effectifs de la Fonction Publique ce qui a exposé des pères de famille à la précarité et a entraîné la dislocation des familles.

La crise de la Police a entraîné la radiation de beaucoup de policiers et les conséquences étaient catastrophiques sur les plans économique et social. En 1988, une année blanche a touché le système scolaire et universitaire et a occasionné le retour de beaucoup de jeunes instruits mais inadaptés dans les campagnes.

Au niveau économique, la libéralisation de l'économie a eu comme conséquence un licenciement massif dans le secteur industriel et la suite est catastrophique sur le plan social.

Période de 1990 à 2000

La politique de privatisation des entreprises publique a démarré et la libéralisation de l'économie s'est accentuée et avec comme corollaires une concurrence déséquilibrée avec des subventions accordées aux concurrents occidentaux. Ensuite intervient la dévaluation du F CFA avec l'inflation sur tous les produits surtout agricoles.

La non compétitivité du transport ferroviaire a engagé sa privatisation mais aussi la réduction du réseau de transport de marchandises et de voyageurs qui s'est limité les circuits Dakar- Thiès et Dakar- Bamako. Cette réduction du réseau du transport ferroviaire sur Kaolack a entraîné des conséquences néfastes sur les activités liées au trafic du réseau aussi bien sur les localités que sur les populations.

Les collectivités locales sont sans ressources propres conséquentes et se pose un problème de la fiscalité locale.

Le profil général de la pauvreté se présente sur la base de ces caractéristiques :

- la pauvreté est prononcée dans les régions à agriculture peu diversifiée et moins touchée par l'émigration. le niveau d'instruction est faible parmi les chefs de ménages pauvres et résidents surtout dans tout le monde rural ;
- la prévalence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage ;
- le cadre de vie des ménages pauvres est alarmant (faible utilisation de l'électricité, utilisation de combustibles ligneux plus importante et faible utilisation de toilettes) ;

- les ménages dirigés par les hommes comptent relativement plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes ;
- l'analphabétisme et le faible niveau d'instruction sont nettement plus prononcés chez les ménages pauvres

L'impact de la pauvreté varie selon le milieu. Même s'il est admis que la pauvreté est partout présente dans la région de Kaolack, elle demeure cependant plus aiguë en milieu rural. Le taux de pauvreté est un indice synthétique basé sur l'alimentation, l'accès au logement, à l'éducation, à la santé, à l'eau potable et le revenu.

Avec un taux de pauvreté de 45,4%, la région de Kaolack occupe la 5^{ème} place après Kolda (57,8%), Fatik (54,2%), Louga (46,7%) et Tambacounda (45,6%). La région compte en moyenne 88 675 ménages dont 35 564 ménages pauvres soit un ratio de 40% contre 27 ,5 % au niveau national.

La région de Kaolack compte 35.564 ménages pauvres, soit plus de 40 % des ménages de la région. Ainsi, plus de 45 % de la population régionale vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Cette pauvreté est beaucoup plus ressentie en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, près de 93 % des ménages pauvres résident en milieu rural. En milieu urbain, 17,4 % des ménages sont pauvres et ne peuvent assurer la dépense mensuelle requise, soit 4.808 F.CFA, pour assurer la ration alimentaire minimum de 2.400 calories.

En milieu rural, le taux des ménages en deçà du seuil de pauvreté est de 48,3 % pour une dépense mensuelle minimum estimée à 2.746 F.CFA nécessaire pour couvrir une ration alimentaire de 2.400 calories.

En milieu urbain, les indicateurs de pauvreté les plus pertinents se rapportent à l'accès aux revenus, aux services sociaux de base, à l'habitat et au cadre de vie sain à la possibilité pour les couches les plus vulnérables de trouver un système de solidarité et d'appui.

La pauvreté en milieu rural est surtout synonyme de la faiblesse des revenus monétaires, de difficultés de couverture de services sociaux de base et d'accès au crédit.

Le revenu

Avec la dégradation des conditions agro-climatiques et économiques, la région connaît un taux de chômage très important qui s'élève à 75% chez les jeunes de 15 à 35 ans.

L'emploi rural est caractérisé par un taux d'activité de 80% et un taux de sous emploi élevé lié au caractère saisonnier des activités agricoles aux quelles 70 000 ménages.

Seulement 1% de la population active régionale est utilisée par les établissements industriels de la région du fait du nombre limité de ces établissements.

Le secteur de l'artisanat dont les statistiques sont moins maîtrisées contribue beaucoup à la création d'emplois.

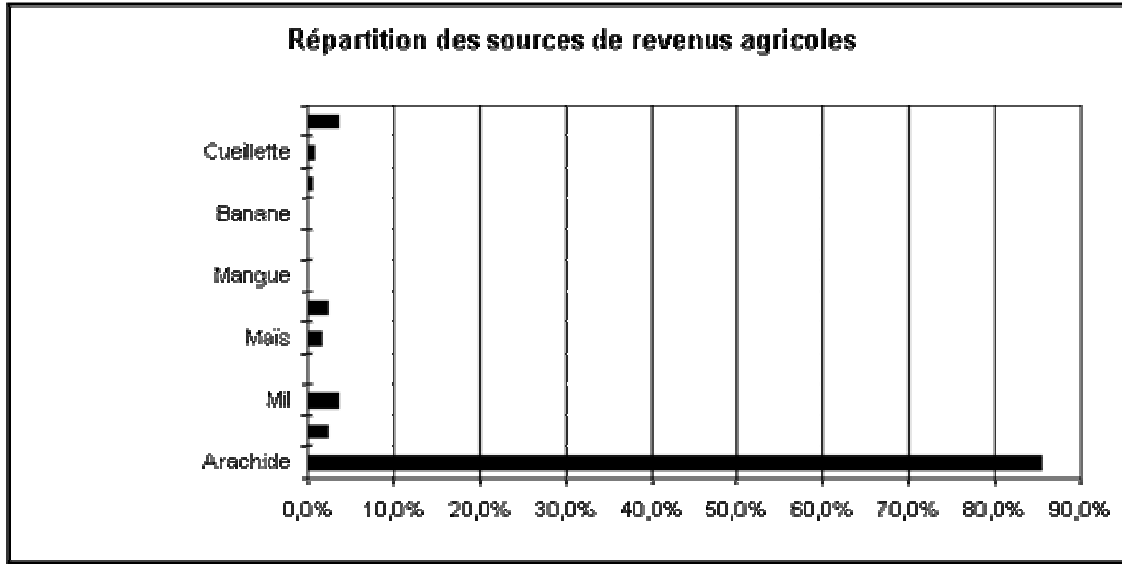
Le secteur commercial, avec 77 grossistes et 1 124 demi-grossistes occupe une frange importante parmi les jeunes et les femmes de la région.

La Sonatel, la Santé, l'enseignement et les services administratifs enregistrent respectivement 147, 2 228, 2 185 et 4 499 emplois

Les 15 ONG implantées dans la région, les 762 GPF ainsi que les Maisons Familiales jouent un rôle important dans les emplois communautaires.

Une très forte majorité de la population régionale tire ses revenus des activités du secteur primaire, particulièrement de l'agriculture et de l'élevage.

Les cultures vivrières occupent 54,4% des superficies mais la culture de l'arachide fournit encore plus de 80 % des revenus agricoles.



Alimentation et nutrition

La malnutrition chronique frappe 28 % des enfants contre 23 % pour l'ensemble du pays. La malnutrition aiguë touche 26 % des enfants contre une moyenne nationale de 22 %. Cette situation est soit due à une malnutrition aiguë, à une alimentation inadaptée et des maladies fréquentes. Les taux de la région sont légèrement plus forts que les moyennes nationales.

Indicateur de pauvreté / Alimentation, 1992

	Nombre de ménages	Indice FGT
Kaffrine	2.575	6,79%
Kaolack	1.413	4,08%
Nioro	908	4,95%
Sénégal	35.663	4,26%

Ainsi, l'état nutritionnel global de la région paraît assez satisfaisant par rapport au reste du pays, l'indice FGT du département de Kaolack (4,08%) se situe même en dessous de la moyenne nationale qui est de 4,26%, selon l'indice FGT.

La santé

La situation sanitaire de la région se présente comme suit:

- 1 poste de santé pour 16.901 habitants

- 1 case de santé pour 1.742 habitants
- 1 médecin pour 34.361 habitants
- 1 infirmier pour 9.522 habitants
- 1 sage femme pour 1.070 femmes en âge de procréer.

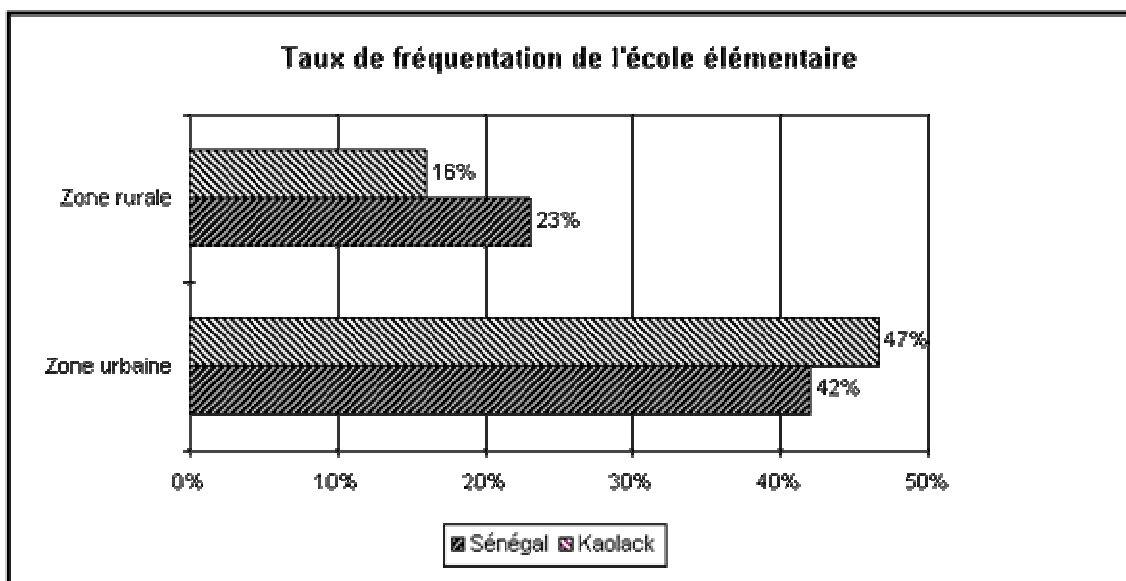
La surcharge des structures de santé est une réalité dans la région compte tenu de la faiblesse de l'offre. Au niveau des dépenses sanitaires, alors que l'Etat dépense 660 F.CFA par habitant de la région et par an, le kaolackois dépense sur la même période près de 3.418 F.CFA.

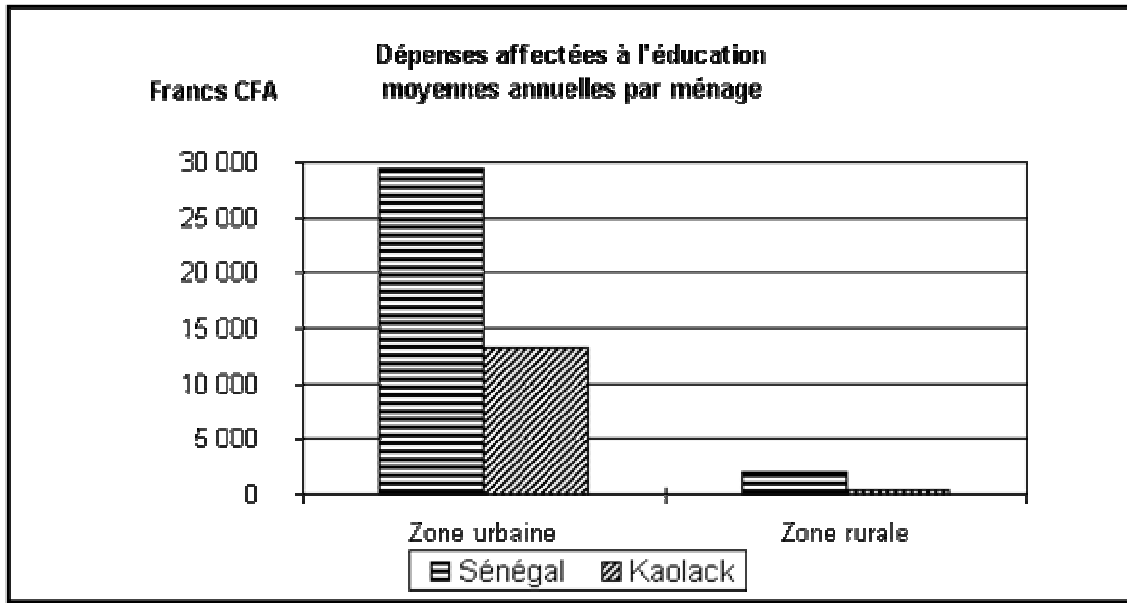
Le taux de mortalité infantile (0-1an) est de 81‰, de 128‰ pour la mortalité juvénile (1-4 ans) et de 188‰ pour la mortalité infanto-juvénile (0-4 ans) contre respectivement 60 ‰, 98 ‰ et 154 ‰ au niveau national. Ces taux sont relativement élevés et largement supérieurs aux moyennes nationales.

Les taux de vaccination au niveau de la région sont de 79% pour le B.C.G., 56% pour le DTC3, 56% pour la VPO3, 43% pour la rougeole et 38% pour la fièvre jaune.

Education

Les disparités entre ville et campagne, entre garçons et filles sont assez fortes dans le domaine de l'éducation. En milieu urbain, 47 % des ménages envoient leurs enfants à l'école élémentaire contre 16 % en milieu rural. Les moyennes nationales sont de 42 % et 23 % et laisse apparaître une performance de la région au niveau urbain.





Les dépenses des ménages affectées à l'éducation sont relativement faibles, que ce soit en milieu urbain (13.226 F.CFA), qu'en milieu rural (440 F.CFA). Au niveau national, elles s'élèvent en moyenne à 29.369 F.CFA pour le milieu urbain et 2.037 F.CFA pour le milieu rural.

Indicateur de pauvreté / Éducation, 1992

	Nombre de ménages	Indice FGT
Kafrine	27.083	71,37%
Kaolack	13.413	38,74%
Nioro	12.040	65,61%
Sénégal	360.555	43,08%

Le tableau montre l'impact de la pauvreté sur le milieu scolaire avec l'indice FGT, qui est supérieur à la moyenne nationale (43,08 %), pour ce qui des départements de Kafrine (71,37 %) et de Nioro (65,61 %).

Quelques éléments du cadre de vie

Logement

Il est composé du patrimoine bâti de l'Etat avec 172 édifices publics et de l'habitat planifié dont la SN/HLM a construit 485 logements à Kaolack, 26 à Kafrine et 24 à Nioro. Kaolack a connu l'effet de l'urbanisation rapide avec comme conséquence le développement des bidonvilles.

L'électricité :

Le nombre d'abonnés à l'électricité pour 1.000 habitants est de 16,5. L'électrification rurale est quasi absente dans la région.

L'eau :

Les taux de couverture pour les besoins en eau sont respectivement de 77,9 % en milieu urbain et 35% en milieu rural.

Le besoin en eau est de 56 495 m³/j au niveau régional et couvert par une capacité totale de 30 480 m³/j soit un déficit de 26 015 m³/j (54%).

L'assainissement :

Seuls 4 % des ménages de la région disposent de latrines adéquates, 32 % disposent de latrines traditionnelles et 53 % ne disposent pas de toilette à domicile. Le taux de branchement à l'égout dans la ville de Kaolack est de 7 %. Ainsi, seuls 1,8 % des ménages de la région disposent d'un W-C raccordé à un réseau d'assainissement.

Communication

La région dispose de 381 km de routes bitumées et 1.246 km de latérite. Il y a également un transport fluvio-maritime sur le fleuve Saloum qui est limité par la barre. La région disposait aussi en 1994, de 2,3 lignes téléphoniques pour 1.000 habitants. Il y a une bonne couverture radiophonique. Le trafic voyageur n'étant plus assuré que par l'Express, les gares existantes sont presque à l'abandon (Kaolack, Birkilane, Kaffrine, Malem Hoddar et Koungheul). Le trafic de marchandise fonctionne de manière très réduite sur l'axe Dakar-Kaolack.

III)- LES PROBLEMES A RESOUDRE : CAUSES ET MANIFESTATIONS

Des événements historiques sont intervenus et ont un caractère structurel. Parmi ces événements, l'on peut citer :

- ❖ la sécheresse avec ses corollaires (dégradation de l'environnement, baisse des productions agricoles, etc....) ;
- ❖ la promulgation de la loi sur le Domaine National qui va l'encontre de la gestion du foncier selon les règles traditionnelles ;
- ❖ la décentralisation avec les compétences transférées au niveau des collectivités locales sans le transfert conséquent des moyens adéquats ;
- ❖ Les politiques d'ajustement et de privatisation n'ont pas pris en compte la fragilité des économies locales. Elles sont à la base des déflations et départs volontaires qui ont rendu vulnérables beaucoup de familles, surtout en milieu urbain où le travailleur était le seul soutien de famille ;
- ❖ La gestion centralisée des projets et programmes pose également des problèmes

Facteurs naturels

Même si la pluviométrie a repris, il reste que de manière générale on remarque une réduction du cycle pluviométrique. Les conséquences sont énormes pour les populations qui se voient imputées d'une partie importante de leur capital foncier, principale base de la sécurité alimentaire ; la réduction des espaces cultivables due à la salinisation, l'acidification des terres, l'érosion éolienne et hydrique.

Le potentiel de production est fortement affecté au moment où les besoins en terre augmentent avec la croissance démographique et l'arrivée de nouveaux ménages dans les familles mais aussi de nouveaux demandeurs (jeunes et femmes).

On assiste aussi à la rareté voir la disparition de certaines espèces halieutiques, fauniques et végétales. C'est la mauvaise exploitation des ressources naturelles avec la destruction des arbres et du couvert végétal sur le long des côtes du « Bao-bolong » qui conduit à l'ensablement de la zone amputant ainsi les familles de précieuses possibilités de culture et de pêche.

Facteurs socioculturels

Le niveau faible d'instruction et la sous scolarisation des filles est un constat dans la région et l'analphabétisme dans les langues nationales reste un problème important surtout pour les femmes rurales.

Le croit démographique et la prise de rôle tardive des jeunes se déroule dans un contexte de crise sociale avec l'effritement des liens de solidarité traditionnelle.

Avec la faiblesse de la couverture agricole des besoins alimentaires, l'exode rural s'est développé et a entraîné une urbanisation galopante et non organisée.

La situation d'insécurité des biens (exemple : vol de bétail) est liée au faible niveau d'organisation des producteurs et au phénomène d'exode des jeunes.

Tout est encore centré à l'échelle des familles surtout dans le monde rural, alors que les défis sont encore importants.

La polygamie est aussi présentée comme un facteur aggravant la pauvreté du fait qu'avec la réduction des activités champêtres, les enfants ne constituent que des charges, ne contribuant donc pas à la production.

La productivité agricole déjà en baisse est aussi affectée par l'indisponibilité des bras valides, car les enfants ne consacrent pas du temps de travail à l'exploitation familiale, mais plutôt aux loisirs pendant les vacances scolaires.

Les cérémonies culturelles et religieuses sont considérées comme des pratiques qui appauvrissent les familles et les communautés du fait des importantes dépenses effectuées.

Facteurs économiques

Le potentiel agricole de la région reste sous valorisé.

Au niveau des systèmes de production, les paysans ont du mal à adopter leurs calendriers culturaux au nouveau contexte pluviométrique.

L'insuffisance des infrastructures de communication est considérée comme l'un des facteurs économiques essentiels de la pauvreté, du fait des surcoûts créés par l'approvisionnement en intrants mais aussi pour la commercialisation des productions locales.

Le sous équipement des activités agricoles, pastorales et halieutique est aussi une caractéristique de la pauvreté et est réelle au niveau de la région de Kaolack.

IV)-EVALUATION DES EXPERIENCES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Plans de développement

Au niveau de la région de Kaolack, la mise en œuvre du développement est non seulement traduite à travers les plans de développement (PRDI, SRAT, PLD, PIC) mais également les politiques sectorielles (PRDE, PRDS, PRAE, PRAF...)

Forces

La revue des plans existants dans la région a révélé une multiplicité d'instruments de pilotage du développement régional. Il s'agit du SRAT, du PRDI, des PIC et des PLD.

Comparativement aux stratégies retenues dans le PLP et qui ont notamment trait à l'accroissement des revenus des populations et la création d'emplois, à la mise en place d'infrastructures communautaires, au renforcement des capacités des collectivités de base..., l'analyse des ces différents plans a révélé, dans le cadre de leur formulation, une relative prise en compte des objectifs de réduction de la pauvreté

Limites

A travers l'existence et la diversité de ces plans, on imagine aisément la volonté des acteurs régionaux de formuler des programmes de développement. Cependant, il faut relever que pour diverses raisons, ces plans n'ont jamais fait l'objet d'une mise en œuvre effective ; ce qui constitue une contrainte majeure à l'atteinte des objectifs de développement de la région et dès lors de lutte contre la pauvreté.

Le faible ancrage social de la majeure partie des nouveaux projets de lutte contre la pauvreté (PROMER, PROCR, PNIR) reste une lacune à la prise en compte effective des objectifs de réduction de la pauvreté.

Les politiques sectorielles

L'Etat du Sénégal a initié et adopté un ensemble de politiques sectorielles tendant non seulement à lever les distorsions constatées dans l'économie nationale mais aussi à favoriser l'atteinte de certains objectifs de développement économique et social.

Ces politiques sectorielles consignées dans les lettres de politique de développement des secteurs se traduisent par la mise en œuvre de divers projets et programmes nationaux (PISA, PNIR, PSSA, PMIA, PPEA, PAST, PNAE, PDIS...).

Au niveau régional, en sus de ces programmes, la plupart des secteurs dispose d'instruments qui permettent de prendre en compte les spécificités régionales. Il s'agit du PRDS, PRDE, PRAE, PRAF...

Cependant, si dans leur contenu, ces outils développent des stratégies orientées vers la lutte contre la pauvreté, la faiblesse de leur mise en œuvre limite grandement leur impact.

Les limites ont trait à :

- l'absence de vulgarisation du document PLP;
- l'insuffisante décentralisation du PLP ;
- l'inexistence de plans dans beaucoup des collectivités locales ;
- le manque d'articulation des différents documents et niveaux de planification ;
- l'insuffisance des moyens des collectivités locales ;
- la faiblesse des capacités techniques en matière de planification du développement ;
- la multiplicité des intervenants en matière d'élaboration de plans;
- les difficultés de coordination des actions de développement régional ;

Ong /Organisation de producteurs/société civile

Ces organisations traduisent une volonté de se prendre en charge suite au désengagement de l'Etat et à sa politique d'ajustement structurel (PAS).

Cette politique a été encouragée par les bailleurs de fonds qui ont appuyé le processus au niveau des OCB, des ONG et des projets.

Aujourd'hui la région de Kaolack en compte environ une quarantaine dans le secteur formel.

Ces organisations n'ont pas fait l'objet d'une étude systématique dans le domaine de la pauvreté. Toutefois leurs réalisations participent à améliorer l'accès aux services de base, à la foresterie, l'appui à la production rurale, au crédit et au renforcement de compétences techniques et organisationnelles des groupes cibles.

Réussites

Il y a des activités plus collées aux cibles défavorisées, parmi ceux là, on peut citer en particulier CARITAS, Vision Mondiale, le Plan International, etc.. Leurs expériences peuvent être considérées comme des modèles de réussite dans la lutte contre la pauvreté.

Leur réussite s'observe au niveau d'une bonne identification des cibles issues d'étude de milieu. Ce qui leur permet d'opérer un ciblage géographique, ou de groupes d'individus nécessaires par exemple : les veufs, les handicapés, les malades, talibés, etc.

Ensuite au niveau des stratégies organisationnelles (mutuelles, coopératives), ces structures permettent une amélioration quantitative des productions, leur conservation, leur écoulement en jouant sur les périodes de rente pour stabiliser les coûts d'accès de certains produits aux cibles les plus démunies.

Au plan de la santé, leur système repose sur l'entre-aide et la solidarité qui permettent de financer la santé curative et à renforcer le système de prévoyance contre les maladies.

En plus au niveau de l'accès aux infrastructures de base ces acteurs améliorent la couverture en équipement d'allégement des travaux domestiques, en hygiène de la santé et assainissement des cadres de vie.

Par ailleurs leur intervention est visible dans le volet filet de sécurité avec les services offerts en urgence grâce à une assistance en cas de calamités ou de catastrophe ou dans l'aide aux nécessiteux programmée dans leurs activités.

Enfin toutes les structures en place participent à réduire la pauvreté éducationnelle par le biais de l'information en alphabétisation ou dans le renforcement de la capacitation technique de leurs membres et du management des organisations de base.

Ces actions, même si elles ne sont pas quantifiables participent effectivement à réduire la pauvreté.

Du côté des structures informelles, Il est observé des institutions traditionnelles qui sont le reflet des réseaux d'appartenance et de proximité. On les retrouve surtout chez les femmes qui arrivent pour ce biais à financer des activités génératrices de revenus qui contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie. (GIE, GPF)

D'autres organisations tontines de MBotaay permettent de dégager des revenus dépensés dans le budget des ménages, l'habillement, la santé et l'équipement domestique.

Au niveau du monde rural, des initiatives ont été prises par les populations pour coordonner leurs actions au niveau local en créant des cadres locaux de concertation.

Limites

Leurs actions ont engendré des faiblesses constatées dans leurs interventions notamment en matière de lutte contre la pauvreté. La principale proviendrait de l'insuffisante prise en compte des cibles pauvres dans leur globalité; seule la cible femme constitue dans la majeure partie des cas leur interlocutrice.

Il s'y ajoute que leur zone d'intervention n'obéit pas toujours à des soucis d'atteinte des populations les plus démunies, ce qui crée des disparités sur le plan de la couverture spatiale régionale : certaines zones : sont bien pourvues alors que d'autres laissées à elles-mêmes creusent leur écart.

Enfin le volet maintenance des infrastructures est insuffisamment pris en compte ,ce qui se traduit par un vieillissement des infrastructures et des pannes très fréquentes.

Toutes ces observations font qu'elles ont des portées assez limitées dans la lutte contre la pauvreté bien qu'elles injectent une masse croissante de moyens de formation techniques et financiers.

Leurs limites, sans qu'il soit possible de systématiser à cause de l'absence d'études spécifiques régionales, tiennent à trois éléments essentiellement:

- Seules certaines sont durables et manquent de suivi
- Leur créneau de collecte de fonds limite leur champ d'action(dépendance des bailleurs extérieurs)
- Leurs objectifs ne sont pas compatibles avec ceux des populations pauvres.

Néanmoins, quelques critiques sont apportées à ces structures formelles dont le manque de relations en leur sein et entre elles et les autres partenaires. Ce qui entraîne une absence de visibilité de leurs impacts réels même si globalement des réalisations physiques nombreuses sont observables dans la région..

Ces cadeaux (ndawtal) du fait de l'absence d'une réutilisation des fonds collectés dans les secteurs productifs n'autorisent pas des voies de sorties de pauvreté.

Programmes de l'Etat et des collectivités locales

Limites

Toutefois, ces plans souffrent globalement d'une absence de responsabilisation de la région dans leur initiative et leur élaboration.

La région comptabilise quarante et une Communautés Rurales , six communes et la région qui s'investissent dans la lutte contre la pauvreté. Toutefois, il est difficile aujourd'hui de mesurer leur participation dans la fourniture des infrastructures de base par défaut de statistiques.

Cela est dû en partie à la faiblesse de leurs ressources financières.

Il ressort de l'analyse qu'il existe non seulement des difficultés de mobilisation de ces ressources mais aussi une absence de maîtrise des montants préjudiciables à toute initiative de planification.

V)- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Tendances favorables à renforcer

- Une dynamique de déploiement des SFD est constante et mérite d'être soutenue et accompagnée
- La nouvelle constitution reconnaît explicitement le droit d'accès aux terres aux femmes. Il s'agit de travailler à traduire cela dans la réalité dans la région de Kaolack
- L'Etat a entrepris des programmes de réalisation des infrastructures rurales qui sont des tendances favorables à la réduction de la pauvreté ;
- La reprise des activités d'appui conseil avec l'ouverture de l'ANCAR dans la région est aussi à considérer,
- L'initiative de Bamako a eu un impact important mais doit être élargi à d'autres produits,
- Des initiatives locales et étatiques de création des cadres de concertation

Tendances négatives à stopper

- La mendicité et la prostitution sont devenues des fléaux qui menacent la sécurité et la santé des populations.
- L'apparition et le développement du vol sont devenus un facteur de risque de paupérisation dans la région, en particulier pour les propriétaires de bétail.
- La corruption est aussi considérée comme une tendance à stopper car conduisant à faire payer aux plus pauvres plus cher ou à les exclure de certains services et droits.

Secteurs prioritaires :

Les secteurs prioritaires identifiés au niveau de la région de Thiès sont les suivants :

- Agriculture : agriculture, horticulture, foresterie, élevage et pêche artisanale
- Educations formelle et non formelle
- Santé préventive et curative
- Activités génératrices de revenus
- Environnement et cadre de vie

Ciblage des groupes vulnérables

Il a été identifié des groupes vulnérables avec leurs éléments de ciblage :

Jeunes :

- chômeurs sans qualification, ni formation et sans emploi
- jeunes en situation de désœuvrement
- jeunes dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins

Mesures à prendre

- Formation qualifiante
- Occupation par des activités génératrices de revenus

Cultivateurs, agropasteurs et pêcheurs :

- absence de matériel, de semences, d'intrants, de terres et de crédit

Mesures à prendre

- Facilité d'accès aux crédits à des conditions soutenables
- Améliorer leur savoir faire technique par la formation

Enfants :

- talibés
- enfants handicapés sans soutien
- enfants travailleurs sans soutien
- enfants non scolarisés en milieu urbain

Mesures à prendre

- Placement dans le système scolaire
- Organiser le retour en milieu familial
- Appui de AEMO
- Favoriser l'apprentissage de métier dans les daara
- Appui matériel des daara
- Normer l'organisation des daara en relation avec les principaux concernés
- Prophylaxie sociale
- Discrimination positive à cent pour cent à l'accès aux services sociaux de base et à l'emploi
- Programme ad hoc cent pour cent à chaque type d'handicap (visuels, moteurs, mentaux)

Femmes

- veuves sans soutien
- domestiques

- divorcées sans soutien
- handicapés sans soutien ou revenus stables
- femmes chefs de ménages sans revenus

Mesures à prendre

- Renforcement de statut
- Révision des lois discriminatoires
- Offrir des possibilités d'accès à un revenu
- Accès plus élevés aux niveaux de décision

Personne du 3^{ème} âge :

- retraités sans ou faible pension
- personnes du 3^{ème} âge sans sécurité sociale

Mesures à prendre

- Augmenter les primes de retraite
- Soins de santé spécialisés (à l'image de la pédiatrie pour les enfants)

Adultes :

- hommes licenciés ou ayant fait le départ volontaire sans emplois et sans possibilité de reconversion
- manœuvre ambulant et non qualifié

Mesures à prendre

- Formation de qualification
- Reconversion après qualification
- Création des conditions de réinsertion salariale ou non salariale

VI)-ORIENTATIONS PRIORITAIRES ET RESULTATS A ATTEINDRE

Douze objectifs prioritaires ont été retenus pour réduire la pauvreté dans la région :

1. Réhabilitation des valeurs socio culturelles (promouvoir les réseaux de solidarité familiale)
 - 1.1 Les résultats attendus sont
 - 1.1.1 Renforcement de la solidarité familiale
 - 1.1.2 Renforcement du culte du travail et de l'effort
 - 1.1.3 Valorisation de la consommation des produits locaux
2. Valoriser les produits locaux
 - 2.1 Les résultats attendus sont
 - 2.1.1 Une meilleure organisation de la commercialisation des produits de la région
 - 2.1.2 Amélioration des revenus des populations
 - 2.1.3 Assainissement du circuit de commercialisation
3. Augmenter et diversifier les productions locales
 - 3.1 Les résultats attendus
 - 3.1.1 La gestion rationnelle du foncier rural
 - 3.1.2 Diversification des activités rurales

- 3.1.3 L'augmentation de la sécurité alimentaire
- 3.1.4 Améliorer l'évacuation des productions
- 3.1.5 Une planification des activités agricoles
- 4. Réhabiliter les infrastructures et équipements collectifs
 - 4.1 Les résultats attendus
 - 4.1.1 Le désengagement de la région et des départements
 - 4.1.2 L'évacuation de la production et le développement des échanges
 - 4.1.3 Le développement de la communication à l'intérieur de la région
 - 4.1.4 L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base
- 5. Appuyer le développement des entreprises familiales
 - 5.1 Résultats attendus
 - 5.1.1 La diversification et la sécurisation des revenus des familles
 - 5.1.2 Le renforcement des capacités des acteurs
 - 5.1.3 Amélioration de l'accès à la terre et aux crédits
 - 5.1.4 Amélioration des capacités en gestion et des capacités techniques
- 6. Développer les Systèmes de Financement Décentralisés (SFD)
 - 6.1 Résultats attendus
 - 6.1.1 L'extension du réseau des MEC
 - 6.1.2 Accès aux financements pour les familles, les jeunes et les femmes pour tous les besoins
- 7. Amélioration des infrastructures pour l'accès aux services sociaux de base
 - 7.1 Les résultats attendus
 - 7.1.1 Améliorer l'accès aux services sociaux de base (santé, écoles, eau, routes)
 - 7.1.2 Renforcer la prévention contre les grandes endémies
 - 7.1.3 Rendre les coûts d'accès aux soins accessibles aux pauvres
- 8. Améliorer l'efficacité des interventions des différents acteurs
 - 8.1 Résultats attendus
 - 8.1.1 Les structures d'appui conseil fonctionnel et opérationnel
 - 8.1.2 Les interventions sont harmonisées et coordonnées
 - 8.1.3 Des cadres de concertation sont mis en place et fonctionnels
 - 8.1.4 Coordination et harmonisation des actions sur le terrain
- 9. Gestion des ressources naturelles
 - 9.1 Résultats attendus
 - 9.1.1 Renforcer la création de pépinières villageoises
 - 9.1.2 Réhabilitation des espaces verts urbains et la création des espaces verts ruraux
 - 9.1.3 Renforcement des plantations d'arbres avec des espèces de bonne essence
 - 9.1.4 Une bonne connaissance du Code Forestier
- 10. Sécuriser la production et les systèmes de production agricoles, animales et halieutiques

10.1. Résultats attendus

- 10.1.1 L'arrêt de l'avancée de la salinisation des terres et l'ensablement des zones maraîchères
- 10.1.2 Améliorer la maîtrise de l'eau pour les cultures en toutes saisons
- 10.1.3 Renforcement de la vaccination du bétail
- 10.1.4 Développement de l'élevage intensif
- 10.1.5 Respect des poses biologiques pour les ressources halieutiques
- 10.1.6 Respect des normes des filets de pêche
- 10.1.7 Généralisation des équipements de sécurité (gilets de sauvetage et instruments de signalisation et de communication sur les embarcations)

11. Décentraliser et assurer une gestion transparente des programmes de lutte contre la pauvreté

11.1 Résultats attendus

- 11.1.1 Une gestion de proximité et un suivi rapproché des actions
- 11.1.2 Une coordination et une plus grande efficacité des interventions des différents acteurs
- 11.1.3 Une plus rapide exécution des activités

12. Lutter contre la mendicité et la prostitution

12.1 Résultats attendus

- 12.1.1 Réduire la propagation des MST/SIDA
- 12.1.2 Réduire le banditisme et le vol
- 12.1.3 Améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables

II)- PLAN D'ACTION

1. Les actions 1

- Information, Education et Communication sur les valeurs de solidarité et de travail

2 Actions 2

- Mise en place d'un réseau d'unités de transformation des produits agroalimentaires
- Appui à la mise en place d'infrastructure de conservation et de conditionnement
- Appui à la mise en place d'un observatoire des marchés
- Appui à l'organisation de foire régionale

3. Actions 3

- La réalisation d'aménagements hydroagricoles (Les vallées et les bassins notamment du « Bao-Bolong »)
- Mise en place d'un fonds d'équipement agricole décentralisé
- Mise en place d'un programme d'intensification de l'élevage
- Mise en place d'aquaculture et régénération des espèces forestières menacées (biodiversité)

4. Les actions4

- Programme de réhabilitation et équipement des infrastructures communautaires (santé, écoles, etc.)

- Programme de réalisation de pistes rurales
- Programme d'extension du réseau maritime

5. Actions 5

- Appui à l'organisation des entreprises familiales
- Programme de formation
- Programme de sensibilisation sur le gaspillage

6. Actions 6

- Mise en place d'un programme de sensibilisation/formation
- Programme de formation et d'organisation
- Mise en place de fonds de renforcement des SFD pour le financement

7. Les actions 7

- Programme de réalisation de salles de classe et des infrastructures sanitaires
- Extension du réseau de branchements sociaux dans les villes (eau et assainissement)
- Renforcement des forages et des puits en milieu rural
- Installation de latrines dans les villages

8. Actions 8

- Programme d'appui et d'animation des cadres de concertation
- Programme de formation et de renforcement des capacités des acteurs locaux

9. Actions 9

- IEC sur les effets de la déforestation
- Défense et restauration des sols
- Développement du couvert végétal
- Gestion rationnelle des ressources fauniques
- Gestion rationnelle des ressources halieutiques
- Gestion rationnelle des ressources en eau
- Appui à la conservation et à la création de la biodiversité locale

10. Actions 10

- Programme de construction de sites pour la conservation et la transformation des produits halieutiques
- Programme de réalisation de bassins de rétention et de décantation d'eau ;
- Programme d'appui à la réalisation de puits et de puits forages pour les exploitations familiales
- Elaboration de plan de gestion des terroirs (parcours, etc.)
- Appui à la mise en oeuvre du marquage du bétail
- Appui à la mise en place des enclos familiaux
- Appui à la place de comité de vigilance villageois pour la lutte contre les vols de bétail, etc.

- Programme d'amélioration de l'élevage local des bovins, de la volaille et des petits ruminants

11. Actions 11

- Un programme d'appui à la redynamisation des cadres régionaux et départementaux de suivi des projets et de mise en place des cadres locaux (CR)
- Plan de formation en gestion et suivi-évaluation

12. Actions 12

- Mise en place de structures d'accueil et de formation des enfants de la rue (orphelins, etc.)
- Mise en place des moyens d'appui des daraas
- Programme d'information et de sensibilisation sur les MST /SIDA et la drogue.
- Programme de réinsertion sociale et économique

VIII)- STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

Ce chapitre comprend deux parties :

- les mécanismes de mise en œuvre,
- et les indicateurs de suivi

8.1)- Les mécanismes de mise en œuvre

La mise en œuvre de programme de lutte contre au niveau de la région de Kaolack nécessitera l'élaboration d'une stratégie cohérente et pertinente. La stratégie, au niveau de sa cohérence, doit tenir en la connexion entre le niveau national et le niveau régional comme un réseau de vases communicants.

Concernant la pertinence, il est important de tenir en compte la participation de tous les acteurs dans le processus d'exécution du DSRP dans un cadre de transparence et de bonne gouvernance. Il est important selon les participants de Thiès que la méthodologie d'intervention au niveau de chaque région soit uniforme.

8.2) – Les indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi sont de plusieurs ordres (financiers, techniques, physique, etc.).

Dans le cadre de cette consultation, les indicateurs techniques et physiques ont été retenus par les participants. Les indicateurs suivants ont été proposés selon les secteurs d'intervention souhaités du DSRP.

Santé

- taux de mortalité et de morbidité par genre, par zone
- taux d'accès aux structures de santé
- nombre de consultations par structure et par maladie
- taux de fréquentation
- personnel de santé par catégories, par région et par zone (rurale ou urbaine)

Accès à l'eau potable

- nombre de forages fonctionnel (neufs ou réhabilités)
- nombre de puits équipés ou non et fonctionnel (neufs ou réhabilités)
- nombre de bornes fontaines
- nombre de branchements sociaux

Education

- taux de scolarisation par région, par genre, par niveau et par zone
- nombre de classes construites ou réhabilitées
- nombre d'élèves par classe par niveau et par zone
- taux de réussite
- taux de fréquentation
- taux d'alphabétisés par région, par genre et par zone

Activités génératrices de richesse

- nombre d'unités économiques créées ou renforcées par zone et par genre
- nombre d'emplois salariés ou non salariés par zone et par genre
- nombre de matériel agricole et de pêche
- nombre de financements octroyés par zone et par genre

IX)-COUTS ET MODALITES DE FINANCEMENT

9.1 Les coûts

Les coûts seront déterminés en fonction des besoins dans chaque secteur ciblé. La fixation d'un montant par secteur ou globalement risque d'enfermer l'enveloppe sur un montant déterminé. Ce qui risque de compromettre d'autres projets aussi pertinents que les autres. Il semble plus indiqué de répartir la masse globale par région et de fixer une clé de répartition en fonction des objectifs prioritaires régionaux.

9.2) - Modalités de financement

Les modalités de financement sont définies selon les secteurs d'intervention prévus. Il peut être deux catégories de secteurs :

- secteurs non directement productifs (santé, éducation, accès à l'eau potable, assainissement)
- secteurs directement productifs (activités génératrices de richesses)

9.2.1- secteurs non directement productifs

Le financement de ces secteurs va reposer essentiellement sur les sources suivantes :

- Etat
- Collectivités locales
- Bailleurs de fonds
- Emigrés
- Population sous forme de contribution en nature

9.2.1-secteurs directement productifs

Le financement des activités génératrices de richesses va être assuré par les sources suivantes :

- Etat
- Ong
- SFD
- Secteur privé
- Bailleurs de fonds

- Emigrés
- Bénéficiaires : apport en nature

La proposition de demander des contributions aux bénéficiaires a pour objet une plus grande implication mais la nature de la contribution leur sera accessible.

X)- CONCLUSION

La consultation régionale de Kaolack a permis de rassembler pendant deux jours des acteurs de la région pour réfléchir sur les déterminants régionaux de la pauvreté, sur les orientations stratégiques, sur les objectifs prioritaires et leur plan d'action.

L'éclatement de l'autorité familiale consécutive à l'appauvrissement a entraîné la dislocation des familles qui ont laissé échapper des tentatives de plus en plus individuelles de sortie de crise. La réussite à tout prix demeure un objectif à court terme et elle se déroule généralement sur des pans entiers de la population, particulièrement les vulnérables.

Il est constaté au niveau des déterminants : la faiblesse des revenus ou leur manque, l'insuffisance des infrastructures de base et leurs coûts élevés d'accès et une faible protection de l'environnement. Le recours aux institutions formelles et informelles demeure la seule chance d'apporter des solutions à leurs conditions de vie dégradantes.

Cependant, l'absence de ressource, le faible niveau de formation, le risque de subir des changements sociaux, expliquent en partie les liens faibles existants entre une partie de ces populations et les institutions.

Les objectifs prioritaires portent essentiellement sur la satisfaction des besoins sociaux (eau, santé, éducation, cadre de vie) et l'amélioration du niveau de vie des populations en terme de revenus.

Pour le plan d'action retenu, les acteurs de la région ont insisté sur la cohérence et la bonne coordination des actions et des intervenants pour la réussite du DSRP.

Toute politique de lutte contre la pauvreté doit prendre en considération les symboliques et les déterminants socioculturels qui interviennent dans la vie des acteurs. Cette vision des choses aide à mieux comprendre les modes de pensée, les modes d'organisation sociale, et à mesurer leur capacité de réactions face à certains défis.

L'Etat doit revenir à son rôle primordial d'appui aux pauvres. Il s'agit explicitement de réaffirmer, dans cette stratégie de réduction de la pauvreté, l'exigence d'un Etat social solidaire, plus soucieux des conditions de vie des pauvres. C'est à cette condition que les pauvres sentiront l'aile protectrice et solidaire de l'Etat et des autres institutions d'appui au développement et amorcer ainsi leur auto-prise en charge économique, culturelle et sociale.

ANNEXES

Tableau n° 1- Les traits dominants évoqués par les acteurs faisant référence au vécu des populations ont été schématisés de manière suivante :

Très pauvres	Pauvres	Moyennement pauvres
-Non accès aux services sociaux de base	-Accès difficile aux services sociaux de base	-Accès limité aux services sociaux de base
-Mauvaise qualité de l'alimentation, irrégularité des repas	-Carence nutritionnelle	-Alimentation régulière mais peu variée
-Habitat précaire et spontané	-Espace non loti et insécurité foncière, exigüité et manque d'espace	-Exigüité et manque d'espace
-Déconnexion relationnelle	-Déficit relationnel	-Réseau relationnel faible
-Manque de chance	-Faibles opportunités	-Recours limité aux opportunités
-Absence de ressources et d'initiatives	-Manque de ressources	-Ressources irrégulières
-Perte de capacités	-Peu ou pas de capacités	-
-Auto exclusion	Acceptation de la stigmatisation	-
-Perte de dignité	-	-
-Déclassement et marginalisation	-	-
-Forte référence spirituelle	-Faible patrimoine	Non transmission du patrimoine
-Décalage entre croyance et pratique	-Réseaux communicationnels limités	-
-Absence de patrimoine	-Carence matérielle	-Equipements modeste
-Absence de communication	-Déficit affectif et relationnel	-Effritement des liens sociaux
-Non accès aux biens matériels	-	-
-Privation morale et affective	-Manque de visibilité institutionnelle	-Recours limités aux institutions
-Non ciblage dans les programmes de développement	-Statut peu favorable	
-Déconnexions institutionnelle	-Coveillance	
-Position sociale inconfortable		
-Lâchage et perte de valeurs		

Tableau n° 2 : Dépenses publiques de santé et pauvreté régionale

Régions	Part dans les dépenses publiques de santé (en %)	Indice de pauvreté (en %)	Contribution à la pauvreté totale (en %)
Dakar	47	24,7	9,4
Diourbel	6	73,2	10,8
Fatick	3	87,1	9,0
Kaolack	7	78,7	14,2
Kolda	3	86,6	11,3
Louga	5	68,0	6,2
Saint-Louis	10	71,5	9,9
Tamba	5	76,4	6,5
Thiès	8	74,9	16,1
Ziguinchor	6	75,9	6,8
Sénégal	100	65	100

Source : Calcul d'après ESAM

Tableau n° 3 : La distribution en milieu rural (Janvier 2000)

REGION	BESOIN en m3/j	FORAGES EXISTANTS	CAPACITE DE PRODUCTION en m3	DEFICIT en m3/j	TAUX DE DESSERTE en pourcentage
DIOURBEL	31377	84	20160	11217	64
FATICK	38231	102	24480	13751	64
KAOLACK	56495	127	30480	26015	54
KOLDA	62788	68	16320	46468	26
LOUGA	46439	144	34560	11879	74
SAINT-LOUIS	52184	165	39600	12584	76
TAMBA	57584	124	29760	27760	51
THIES	47473	78	18720	28753	39
ZIGUINCHOR	21701	35	8400	13301	38
TOTAL	414272	927	222544	191728	54

Source : Ministère de l'énergie et de l'Hydraulique

Tableau n° 4 : Principale source d'eau : Pourcentage de ménages selon le type d'accès à l'eau

Région	Sources d'eau potable	Sources d'eau non protégées
Dakar	93,4	6,6
Ziguinchor	38,0	62,0
Diourbel	78,2	21,8
Saint Louis	64,7	35,3
Tambacounda	40,0	60,0
Kaolack	49,5	50,5
Thiès	65,5	34,5
Louga	57,4	42,6
Fatick	50,0	50,0
Kolda	27,6	72,4
Urbain	83,8	16,2
Rural	67,5	32,5
Sénégal	72,7	27,3

Source : ENQUETE MICS 2000

Tableau n° 5 : Evolution des taux d'accès de la population à l'eau, selon la zone de résidence.

Milieu d'habitation/Région	Eau potable (1996)	Eau potable (2000)
SENEGAL	67%	72.7%
Urbain	91%	83.7%
Rural	49%	67.9%
Dakar	97%	93%
Ziguinchor	24%	38.4%
Diourbel	69%	77.9%
Saint-Louis	83%	64.3%
Tambacounda	39%	40.3%
Kaolack	49%	48.9%
Thies	67%	65.3%
Louga	89%	57%
Fatick	55%	49.5%
Kolda	12%	27.3%

Source : ESAM 1995/MICS 2000

Tableau 6 : Le réseau de collecte et de traitement des eaux, géré par l'ONAS (2000)

Régions	Réseaux en km	Nbre de stations de pompage	Nbre de stations d'épuration	Nbre de Raccorde- ments	taux de raccorde- ment en %	Volume d'eau collectée par jour	taux de traitement en %
Dakar	637	28	2	56300	29	50670	20

Saint-louis	35	6	1	3227	29	2616	100
Louga	18	6	1	426	7	348	100
Thiès	15	-	1	0	0	0	0
Saly*	4.5	2	1	30	-	-	100
Kaolack	17	4	1	268	2	222	100
Total	724	46	6	60193	-	-	-

*. A Saly, les branchements concernent exclusivement les hôtels.

Source : Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Tableau n° 8 : Eléments de ciblage

Groupes cibles	Mesures à prendre
Jeunes	Placement dans le système scolaire
· chomeurs sans qualification, ni formation et sans emploi	Formation qualifiante
· jeunes en situation de désœuvrement	Occupation par des activités génératrices de revenus
· jeunes dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins	
Cultivateurs, agropasteurs et pêcheurs	Facilités d'accès aux crédits à des conditions soutenables
· absence de matériel, de semences, d'intrants, de terres, crédits	Améliorer les savoir-faire technique par la formation
Les enfants	Favoriser l'apprentissage de métier dans les daara
· talibés	Appui matériel des daara
· enfants handicapés sans soutien	Normer l'organisation des daara en relation avec les principaux concernés
· enfants travailleurs sans soutien	Appui matériel des daaras
· enfants non scolarisés en milieu urbain	Organiser le retour en milieu familial
	Appui de AEMO
	Mesures discriminatoires positives pour les handicapés
	Prophylaxie sociale
	Placement dans le système scolaire
Adultes	Prophylaxie sociale
· handicapés	Discrimination positive à cent pour cent à l'accès aux services sociaux de base et à l'emploi
· hommes licenciés ou ayant fait le départ volontaire sans emploi et sans possibilités de reconversion	Programme ad hoc cent pour cent à chaque type d'handicap (visuels, moteurs, mentaux)
· Manœuvre ambulante et non qualifiée	Formation qualifiante

	Reconversion après qualification Création des conditions de réinsertion salariale ou non salariale
Personne du 3 ^{ème} âge · Retraités sans ou faible pension · Personnes du 3 ^{ème} âge sans couverture sociale	Augmenté les primes de retraite Soins de santé spécialisés (à l'image de la pédiatrie pour les enfants)
Femmes · Veuves sans soutien · Domestiques · Divorcées sans soutien · Handicapées sans soutien ou revenus stables · Chef de ménage sans revenus	Renforcement de statut Révision des lois discriminatoire Possibilités d'accès aux revenus Accès plus élevés aux niveaux de décision

Tableau n° 9: tableau récapitulatif des objectifs et actions (Région de Kaolack)

1. Objectifs	Obstacles / Risques	Actions à mener	Ciblage des bénéficiaires	Indicateurs de résultats	Source de contribution locale	Délai de Réalisation	Mise en œuvre
1. Réhabilitation des valeurs socio-culturelles (promouvoir les réseaux de solidarité familiale)	Matraquage audiovisuel	IEC des populations sur les valeurs des solidarités et de travail	Enfants et jeunes des villes et des campagnes.	Implication des enfants et jeunes dans les activités familiales et des travaux modestes.	Néant Investissement humain des bénéficiaires, Collectivités locales Etat et Ong	2 002 à 2 005	Etat Mise en place de comités locaux
2. Valoriser les productions locales	Manque de formation des entrepreneurs Manque de financement	Mettre en place des unités de transformation des produits agroalimentaires et des infrastructures de conditionnement Appuyer la mise en place d'un observatoire	Entrepreneurs privés, OP, commerçants Producteurs	Nbre d'unités installées Quantités de produits transformés Disposition des informations sur le marché, Nbre de transactions Nbre de participants,	Apports personnels de promoteurs, Collectivités Locales, Acteurs économiques, ARD, ONG, Chambre de commerce Cham com, cham métier, producteurs	2 002 à 2 010	Ligne de crédit Formation acteurs, cadre fiscal incitateur Mise en place de cadre institutionnel Comité d'organisation, l'information

		du marché Organisation régulière d'une foire régionale		de produits exposés, chiffre d'affaire réalisé			des acteurs
3. Augmenter et diversifier les productions locales	Réduction des terres cultivables Accès à la terre	Mettre en place un fonds d'équipement à accès facile Financer les programmes d'intensification de l'élevage Mettre en place des programmes d'aquaculture Régénérer les espèces forestières menacées (conservation biodiversité)	Les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs. Les familles Artisans locaux et Populations	Superficies aménagées, Superficies exploitées Nombre d'équipements agricoles Nombre d'enclos réalisés Nombre de pirogues équipées, nombre d'équipements des pêcheurs	Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés, apport personnel des bénéficiaires		Partenariat Etat, bailleurs de fonds et populations Fonçage de forage Valoriser les forages Artisans locaux Elevage de stabulation, suivi vétérinaire Service des pêches, ONG, encadrement, populations
4. réhabiliter les infrastructures et équipement collectifs	Mauvais recensement des infrastructures et des besoins	Programme de réhabilitation et équipement des infrastructures communautaires (santé, écoles, etc.) Programme de réalisation de pistes rurales Programme de réalisation de pistes rurales, programme de réhabilitation des infrastructures sanitaires, scolaires et leurs	Populations	Nbre d'équipement scolaires, sanitaires, les branchements sociaux et leur équipement	Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés, populations	2 002 à 2 005	Etat, Bailleurs de fonds, c

		équipements, Programme d'extension du réseau de téléphonie rurale					
5. Appuyer le développement des entreprises familiales	Recrudescence de l'individualisme	Appui à l'organisation des entreprises familiales, programme de sensibilisation sur le gaspillage	OP, Producteurs, ONG	Nbre d'entreprises créées	Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés, apport personnel des bénéficiaires	Durée du programme	O.P, Producteurs
6. Développer les Société Financière Décentralisées	Sous informations et insuffisances de formations	Mise en place de programme de sensibilisation / formation et d'organisation, mise en place de fonds de renforcement des SFD pour le financement	Entrepreneurs privés, OP, commerçants Producteurs	Nbre de MEC, Nbre d'adhérents, Montant de l'épargne, montant des crédits alloués	Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés, apport personnel des bénéficiaires	Durée du programme	Etat, ONG, OP et producteurs
7. Améliorer des infrastructures pour l'accès aux services sociaux	Non prévision des espaces	Programme de réalisation de salles et des infrastructures sanitaires, extension du réseau de branchements sociaux dans les villes (eau et assainissement), renforcement des forages et des puits en milieu rural, installation de latrines dans les villages	Axe 1 : Mabo-Birkilane – Mboss – Gniby Axe 2 : Médina Fall – Kafrine Axe 3 : Darou Minam – Gainte Diank Axe 4 : Kougueul – Gainte Pathé – Touba alia Axe 5 : Kougueul – Lour – Ribot –	Nbre d'axes réalisés, nbre d'infrastructures sanitaires, nbre d'établissements scolaires, nbre d'infrastructures sociales	Etat, Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés,	2 002 à 2 010	Partenariat Etat, bailleurs de fonds et populations

			<p>Ligué Yama</p> <p>Axe 6 : Koungueul – Saly maka – Gouye – Maka Yopp – Misirah</p> <p>Axe 7 : Mabo – Kaffrine</p> <p>(25 km)</p> <p>Kaffrine – Beleup (15 km)</p> <p>Birkilane – Darou Ouamar (67 km)</p> <p>Nioro – Kaymor – Médina Samb</p>				
8. Améliorer l'efficacité des différents intervenants	Démarches individuelles	Programme d'appui et d'animation des cadres de concertation, programmes d'appui à l'élaboration de documents de référence (PLD, programmes de quartiers, etc), programme de formation et de renforcement de capacités des acteurs locaux	Etat, Projets, Populations	Nbre de cadres de concertation fonctionnels	Etat, Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés,	Durée du programme	Partenariat Etat, bailleurs de fonds et populations
9. Gestion des ressources Naturelles	Maintien des reflexes négatifs des déboisements sauvages	IEC sur les effets de la déforestation, élaboration et exécution des programmes de plantations d'arbres, appui à la conservation	Etat, Entrepreneurs privés, OP, Producteurs, populations	Nbre de forêts réhabilitées, nbre d'ha plantés, nbre d'espaces de biodiversité	Etat, Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés,		Partenariat Etat, bailleurs de fonds et populations

		et à la création de la biodiversité local			populations		
10. Sécuriser la production et les systèmes de productions agricoles, halieutiques et animales		Programme de construction de sites pour la conservation et transformation des produits halieutiques, programme de renforcement de la ceinture verte le long de la mer, réalisation des basins de rétention et de décantation d'eau, programme d'appui à la réalisation des puits et de forages pour les vergers et les exploitations familiales, élaboration de plans de gestion des terroirs (parcours, etc), appui à la mise œuvre du marquage du bétail , appui à la réalisation des enclos familiaux, Appui à la mise en place des comités de vigilance villageois pour la lutte contre le vol de bétail., programme d'amélioration de l'élevage local des bovins, de la	Entrepreneurs privés, OP, commerçants Producteurs , Etat et Collectivités locales	Nbre d'aménagements hydroagricoles , nbre de sites aménagés et équipés	Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés, apport personnel des bénéficiaires	2 002 à 2 005	Partenariat Etat, bailleurs de fonds et populations

		volaille et des petits ruminants.					
11. Décentralisation et assurer une gestion transparente	Accaparement du leadership au niveau central	Programmes d'appui à la redynamisation des cadres régionaux et départementaux de suivi des projets et de mise en œuvre des cadres locaux, plans de formation en gestion et en suivi – évaluation	Etat, Entrepreneurs privés, OP, commerçants Producteurs	Nombre d'acteurs impliqués	Etat, Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés, populations	Durée du programme	Partenariat Etat, bailleurs de fonds et populations
12. Lutter contre la mendicité et la prostitution	Développement du réflexe de faciliter	Mise en place de structures d'accueil et de formation des enfants de la rue (orphelins, etc), mise en place des moyens d'appui aux daraas, programme d'information et de sensibilisation sur les MST/SIDA et la drogue, programme de réinsertion sociale et économique	Etat, Entrepreneurs privés, OP, commerçants Producteurs, populations	Nbre de daraas appuyés, nbre d'écoles de formation spécialisées, nbre de structures d'accueil	Etat, Collectivités locales partenaires au développement, opérateurs privés, apport personnel des bénéficiaires	Durée du programme	Partenariat Etat, bailleurs de fonds et populations

I. RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

Conformément aux résolutions de Copenhague, le Sénégal s'est engagé à promouvoir une croissance forte et durable et à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. C'est ainsi que le gouvernement a pris l'engagement auprès des institutions de Bretton Woods d'élaborer un « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (DSRP) d'ici la fin 2001. Cette composante constitue pour bénéficier d'un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le processus de l'élaboration du « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (DSRP) est basé sur l'option participative en vue d'impliquer l'ensemble des acteurs publics, le secteur privé, la société civile ainsi que les partenaires au développement

I.1 - Les objectifs des consultations régionales

I.2- Les résultats attendus des consultations régionales

II. LE DEROULEMENT DES CONSULTATIONS REGIONALES

Les consultations régionales de Kaolack se sont déroulées conformément à l'agenda prévu. Les ateliers et plénières ont été organisés sans aucun aménagement notable.

II.1 La cérémonie d'ouverture

Elle était présidée par le gouverneur de la région de Kaolack. Au cours de cette cérémonie cinq allocutions ont été prononcées par

- ❖ Monsieur Bachir Diop responsable du comité local d'organisation
- ❖ Monsieur Mayacine Camara responsable du comité exécutif
- ❖ Monsieur Mamadou Ndao représentant de la Direction Nationale de la Statistique
- ❖ Madame Bernadette Schulz Directrice du Bureau de la GTZ à Dakar
- ❖ Monsieur le Gouverneur de la région de Kaolack

II.2 Le déroulement des plénières et ateliers

A la suite des allocutions, la séance a été suspendue pour permettre au gouverneur de se retirer et à l'équipe de modérateurs d'assurer la gestion des activités de consultations régionales .

A cette fin deux exposés ont été présentés :

- ❖ Le diagnostic de la pauvreté au Sénégal par Mayacine Cmara
- ❖ L'enquête de perception de la pauvreté à Kaolack

Le modérateur principal devait par la suite présenter la méthodologie, les étapes, les objectifs et les résultats attendus des consultations régionales. La première plénière devait prendre fin avec la répartition des participants en trois groupes. Ces groupes devaient travailler sur les thèmes suivants :

- ❖ L'analyse historique et le contexte régionale de la pauvreté (première journée)
- ❖ Elaboration des stratégies et du Plan d'action régional de réduction de la pauvreté (deuxième journée)
- ❖ Les consultations régionales ont pris fin comme prévu au niveau de l'agenda.

LISTE DES PARTICIPANTS

JOURNEE I

Prénoms	Nom	Fonction/Organisme
1. Abdoul Aziz	MBODJ	Expert en Alpha/Projet Alpha – Femmes
2. Cheikh Tidiane	SISSOKO	Chef personnel Inspection d'Académie
3. Papa Diadj	SECK	Chef SDER Kaffrine
4. Mamadou	BADIANE	Inspecteur Enseignement/ IDEN Kaffrine
5. Momar Talla	MERGANGE	Maire Kaffrine
6. Abdoulaye	DIOP	PCR Mboss
7. El Hadji Assane	NDONGOU	3 ^e âge
8. Demba	DIALLO	Exploitation forestier
9. Mamadou	NDAO	Président comité de santé
10. Honoré	NDIAYE	SDDR – Kaffrine
11. Adama	THIAM	CERP – Sibassor
12. Sanoussy	FOFANA	SDDC de Nioro du Rip
13. El Hadji	DIOUF	SDDR de Nioro du Rip

14. Mbagnick	MBODJ	DRDR Kaolack
15. Matar	COULIBALY	CERP Koumbal
16. Amadou	BARRY	CERP Maleme Hodar
17. Assane	NDIAYE	PCR Départ Kaolack
18. Ismaïla	NDIAYE	C.D.J. Gandiaye
19. Diéne	NDIAYE	Chef servie régional A. territoire
20. Oumar Ben Khatab	GUEYE	C/SDDC Kaffrine
21. Ibrahima	KA	Chef CERP Mabo – Yop
22. Idy	NDAO	Eleveur Kaffrine
23. Khady	MBAYE	CPF Kaffrine
24. Ibrahima	NIANG	Chef SRDC Kaolack
25. Ibrahima	SECK	PD INCOI Kaolack
26. Ibrahima	DIEYE	Chef CERP Nganda
27. Ndiogou	NDIAYE	Menuisier chambre Métier Kaffrine
28. Mamadou L.	LY	ASDES
29. Mohamed L.	THIOUNE	Journaliste
30. Papa Ndiaye	DIOUF	Secrétaire Général commune de Gandiaye
31. Sidy	FALL	SDEB de Nioro du Rip
32. Mamour	DIENG	Maire de Nioro
33. Ndéye Déguéne	MBODJ	CNCR CF/URCAK Kaolack
34. Dida	DICKO	G.P.F Dept Kaolack (Ndoffane)
35. Malick	NDIAYE	URCAK
36. Adama	THIAM	CERP Sibassor
37. Mactar	COULIBALY	CERP Koumbal
38. Demba	DIALLO	Secrétaire générale region exploit KK
39. Ibrahima	SECK	Président dpt UNACOIS Kaolack
40. Idy	NDAO	Eleveur Kaffrine
41. Abou Hakim Senghane	NDOUR	Assitant secretaire permanent du CODEKA
42. Babacar	DIOUF	Chef service développement communautaire Kaolack
43. Mbossé	FALL	APROFES
44. Baba	DIENG	SRP/ Kaolack
45. Abdoulaye	DIAFATE	Medecin Chef Région de Kaolack
46. Mamadou	SALL	Préfet de Kaffrine
47. Kadialy	DIAKHITE	Journaliste RTS Radio Kaolack
48. Bernadette	SCHULZ	Directrice bureau GTZ à Dakar
49. Ibrahima	BA	Modérateur principal
50. Bassirou	DIOP	Service régional statistique Kaolack
51. Mamadou	NDAO	Coordonnateur Insepction DPS
52. Amadou Lamine	NDIAYE	Sociologue Consultant
53. Mayacine	CAMARA	DSRP
54. Oumar	KANE	APCR Nioro du Rip
55. Amar	LY	Division CL/ARD/ Kaolack
56. Aliou	DIALLO	Médecin Chef Nioro
57. Amadou	BARRY	C/CERP Maleme Hodar
58. Cheickh	SECK	GTZ/MEF
59. Fatoumata B.	MBENGUE	GPF Sibassor membre CNCR
60. Adi	MBOY	GPF Kaffrine

JOURNEE II

Prénoms	Nom	Fonction/Organisme
1. Mamadou	NDAO	Coodonnateur IS DPS
2. Ousmane	LY	CDJ Nioro du Rip
3. Amadou Lamine	NDIAYE	Sociologue/ Consultant
4. Boubacar	SYLLA	S.R. Action Sociale

5. Baba	DIENG	SRP Kaolack
6. Adama	PAM	C/CERP de Birkilane
7. Mactar	COULIBALY	C/CERP de Koumbal
8. Bernadette	SCHULZ	Directrice Bureau GTZ à Dakar
9. Mamadou	NDAO	Président comité de santé Kaffrine
10. El Hadji Moussa	NDIOGOU	Président Association retraité
11. Momar Talla	MERGANE	Maire de Kaffrine
12. Amar	LY	ARD Kaolack
13. Madiou	DIOUF	Chef du CERP de Médina Sabakh
14. Sidy	FALL	SDER de Nioro
15. Mbossé	FALL	APROFES
16. Ndéye Diéguéne	MBODJ	CNCR CF/URCAR Ndiédieng
17. Couly	NDIAYE	Chef CERP Ndiédieng
18. Sonar	NGOM	Chef du service régional Expansion rurale
19. Bassirou	DIOP	Chef service régional statistique
20. Didi	DIKO	GPF Dept KK Ndoffane
21. Fatoumata B.	MBENGUE	GPF Sibassor
22. Malick	SENE	URCAK
23. Mamour	DIENG	Maire de Nioro
24. Marie Rose Kassoka	NIANG	SRDC Kaolack
25. Ibrahima	DIEYE	Chef CERP Nganda
26. Ibrahima	BA	Modérateur / Consultant
27. Cheikh	SECK	GTZ/MEF

GRUPE I

Prénoms	Nom	Structures	N°de téléphone
Boubacar	SYLLA	SR Action sociale	941 – 16 – 52
El Hadji	DIOUF	SDDR Nioro du Rip	944 – 31 – 20
Ibrahima	KA	C/CER Maka – Yop	946 – 73 – 25
Baba	DIENG	SRP/Kaolack	941 – 20 – 64
Ousmane	LY	CDJ/Nioro	651 – 65 – 09
Ibrahima	SECK	Commerçant UNACOIS	941 – 66 – 31
Idy	NDAO	Eleveur	946 – 12 – 24
Khady	MBAYE	GPF Kaffrine	946 – 12 – 68
Ibrahima	NIANG	Chef SRDC Kaolack	941 – 23 – 11
			552 – 88 – 52
Abdoulaye	DIOP	PCR Mboss	946 – 64 – 24

GRUPE II

Prénoms	Nom	Structures	N°de téléphone
Bassira	DIOP	Service Régional Statistique Kaolack	941 – 28 – 84
Adama	PAM	CERP Wack Ngouna	944 – 74 – 02
Mbagnick	MBODJ	DRDR/ Kaolack	941 – 20 – 59
Moustapha	TOURE	CERP Birkilane	946 – 61 – 17
Mactar	COULIBALY	CERP Koumbal	943 – 21 – 10
Bernadette	SCHULZ	Directrice GTZ Dakar	821 – 61 – 85
Mamadou	NDAO	Président comité de santé Kaffrine	946 – 10 – 04
			936 – 54 – 29
El Hadji Moussa	NDIOGOU	Président des retraités Kaffrine	946 – 14 – 56

Momar Talla	MERGANE	Maire Kaffrine	946 – 10 – 22 659 – 42 - 53
Assane	NDIAYE	PCR Départ Kaolack	943 – 21 – 10
Sonar	NGOM	Chef service régional expansion rurale	941 – 17 – 82
Honoré	NDIAYE	Chef service développement rural Kaffrine	946 – 10 – 45
Couly	NDIAYE	Chef CERP Ndiedieng	943 – 31 – 02 659 – 91 - 82
Ndéye Déguéne	MBODJ	CNCR CF/URCAK Ndiedieng	943 – 31 – 02 941 – 44 – 04
Abdoul Aziz	MBODJ	Expert en alpha au projet GTZ Alpha femmes	941 – 45 – 55
Oumar Ben Khatab	GUEYE	C/SDDC Kaffrine	946 – 10 - 26

GROUPE III

Prénoms	Nom	Structures	N°de téléphone
Ibrahima	DIEYE	C/CERP Nganda	666 – 38 – 48
Marie Rose Kassoka	NIANG	SRDC Kaolack	941 – 23 – 11
Diené	NDIAYE	Chef du SRAT Kaolack	941 – 36 – 10
Malick	SENE	URCAK Kaolack	941 – 44 – 04
Sanoussy	FOFANA	Chef SDDC de Nioro	944 – 31 – 27
Mamour	DIENG	Maire de Nioro	944 – 32 – 16 944 – 32 – 60
Ismaïla	NDIAYE	C.D.J. Gandiaye	552 – 02 – 48 943 – 11 – 36
Amadou	BARRY	C/CERP Maleme Hodar	946 – 36 – 04
Dida	DICKO	P.G.P.F. Ndoffane	943 – 21 – 06
Fatoumata Bineta	MBENGUE	G.P.F. Sibassor	654 – 96 – 11
Adama	THIAM	CERP Sibassor	941 – 12 – 87
Cheikh Tidiane	SISSOKHO	Inspection d'Académie Kaolack	941 – 24 – 18
Mamadou	BADIANE	Inspection département de Kaffrine	946 – 10 – 54
Ndiogou	NDIAYE	Menuisier chambre métier Kaffrine	656 – 93 - 54

Selon la définition de l'enquête sur les objectifs intermédiaires réalisés à l'an 2000 par l'UNICEF, l'eau potable provient d'une source protégée (robinet, borne fontaine, puits à pompe manuelle et forage).